

CONTRAT

entre la

République et canton du Jura, représentée par
la Section du cadastre et de la géoinformation
2800 Delémont

et

en sa qualité d'utilisateur des données SIT-Jura

concernant

l'utilisation des données diffusées par le Système d'Information du Territoire du Canton du Jura
(SIT-Jura).

- 1 La Section du cadastre et de la géoinformation (SCG) livre à la société susmentionnée les données indiquées selon la ou les annexes au présent contrat.
La ou les annexes font parties intégrante de ce contrat

Périmètre : Territoire cantonal

Numéro du contrat : SIT 2015/
(à rappeler lors de toute correspondance)

- 2 La société susmentionnée s'engage à n'utiliser ces données que pour l'exécution de ses propres mandats.
- 3 Les données peuvent être obtenues auprès de la Section du cadastre et de la géoinformation après signature du présent contrat.
- 4 L'utilisation des données ou d'une partie de celles-ci dans d'autres buts que celui mentionné sous chiffre 2 fera l'objet d'une nouvelle convention écrite entre la SCG et la société susmentionnée.
- 5 La diffusion des données par l'utilisateur à un mandataire est soumise à l'autorisation de la SCG et à la conclusion d'un contrat établi par celle-ci.
Toute remise des données mentionnées sous le chiffre 1 à des tiers est interdite.

6 Les données fournies peuvent être modifiées à des fins internes et compilées avec d'autres données. Les données résultant de compilation comprenant les données fournies restent soumises aux présentes conditions.

7 Tout ou une partie des données fournies peut être publié sous une forme analogique à condition d'observer les droits du détenteur et d'indiquer la provenance des données de la manière suivantes :

- Source des données géographiques RCJU SIT 2015/

8 Des reproductions graphiques autres que celles réalisées dans le cadre de l'utilisation mentionnée sous chiffre 2 ne sont pas autorisées. Le nombre de reproductions graphiques est dans tous les cas limité à 100 exemplaires. Un tirage supérieur devra faire l'objet d'une nouvelle convention écrite entre la SCG et la société susmentionnée.

9 La diffusion sur Internet est soumise à autorisation de la SCG

10 Le droit d'utilisation des données s'éteint au plus tard le (au max. 5 ans). Une fois ce droit échu, les données doivent être effacées. L'effacement des données de tous les supports d'information doit être confirmé par écrit dans les deux semaines après l'expiration du contrat à la Section du cadastre et de la géoinformation.

11 *Un émolument de SFr. 50.- est perçu pour l'utilisation des données par la société susmentionnée*

12 Les frais de préparation et de livraison des données sont facturés à l'utilisateur des données. Ils se montent à 50.- par commande, plus 50.- par CD-Rom supplémentaire.

13 La SCG décline toute responsabilité en ce qui concerne les dommages éventuels provenant de l'exploitation du matériel de licence; elle décline de même toute responsabilité en ce qui concerne des dommages indirects ou les conséquences de dommages, tels qu'un manque à gagner ou des prétentions de tiers à l'égard du preneur de licence.

14 Les informations livrées sont dépourvues de foi publique et n'engagent en aucune manière la SCG quant à leur fiabilité. Seuls les documents officiels authentifiés et datés peuvent être utilisés à des fins officielles.
Le for juridique est à Porrentruy.

L'utilisateur soussigné déclare accepter les conditions d'utilisation susmentionnées et s'engage à les faire respecter à toutes les personnes collaborant au projet.
Ce contrat est établi en deux exemplaires.

Le mandataire

La Section du cadastre et de la géoinformation

Lieu et date

Delémont, le

Timbre et signature

Le gestionnaire du SIT-Jura

Annexe 2 au contrat SIT 2015/

Mise à disposition du modèle numérique de terrain laser

Liste et coûts des produits délivrés

	commande	Nombre	Coût unitaire	Coûts
Surface commandée km²		6.770		
MNS - Point brut	n		60.00	
MNS - Grille 1 mètre	n		40.00	
MNS - Grille 2 mètres	n		30.00	
MNS - Grille 5 mètres	n		20.00	
MNT - Point brut	n		60.00	
MNT - Grille 1 mètre	n		40.00	
MNT - Grille 2 mètres	n		30.00	
MNT - Grille 5 mètres	n		20.00	
Courbes de niveaux 1 mètre	n		40.00	
Courbes de niveaux 2 mètres	n		20.00	
Courbes de niveaux 5 mètres	n		10.00	
Courbes de niveaux 10 mètres	n		5.00	
Ombrage MNS 1 mètre	n		20.00	
Ombrage MNS 2 mètres	n		10.00	
Ombrage MNT 1 mètre	n		20.00	
Ombrage MNT 2 mètres	n		10.00	
Pente MNT - Grille 1 mètre	n		20.00	
Pente MNT - Grille 2 mètres	n		10.00	
Thalweg	n		10.00	
Sous-total pour licence unique				0.00
Sous-total pour licence unique	o	0.00	1	0.00
Sous-total pour licence d'entreprise	n	0.00	2	
Sous-total pour licence commerciale	n	0.00	5	
Travaux en régie	n			
	n			
	n			
	n			
	n			
Sous-total pour travaux en régie				0
Frais de préparation par périmètre		1	100.00	100.00
Frais d'envoi		1	50.00	50.00
Total				150.00